

MARCHES D'EUROPE

(Par la malle.)

Correspondance spéciale du "Prix Courant."

HUILES D'OLIVE.

Nice, 16 décembre.

Notre marché a eu un peu plus d'activité cette semaine, les arrivages de nos environs ayant été plus importants. Les travaux de la cueillette des olives sont favorisés par des journées splendides; aussi les qualités que l'on a obtenues se sont améliorées. Nos négociants sont avides de marchandises choisies, qui sont vendues au moulin à peine fabriquées, c'est au plus leste que les huiles sont cédées dans les moulins au prix le plus haut et c'est avec rage que les acheteurs qui sont évincés font monter les qualités à des prix encore plus élevés.

Les cours qui ont été faits ont varié de 9 à 10 fr. le rub, soit de 115 fr. 48 à 128 32 les 100 kilos. Même quelques lots de peu d'importance ont été payés à 10 fr. le rub, soit à 130 fr. 25 les 100 kilos.

La montagne n'a encore rien donné; aussi, lorsque les échantillons circuleront sur notre place, ces qualités influeront sur les cours de notre marché. Quelques types d'huile nouvelle de Provence ont été envoyés à nos courtiers. La marchandise est déjà bonne, ce qui promet pour plus tard des qualités supérieures, et les premiers lots qui seront offerts seront vite enlevés par les amateurs.

En huiles nouvelles de la Rivière de Gènes, les achats sont nuls. Les qualités qui sont fabriquées sont toujours inférieures et les prix sont peu soutenus. On les offre de 100 à 105 fr. les 100 kil, franco Nice.

Bari, 15 décembre.

Pendant la huitaine qui vient de s'écouler, notre fabrication a été en pleine activité. Il est arrivé tous les jours une moyenne de 70 à 80,000 kilos, qui ont été facilement enlevés par nos négociants et spéculateurs.

C'est le moment le plus favorable pour les qualités supérieures des pays de notre territoire, et nous aurons encore une quinzaine de jours de bonne production.

Les huiles des provenances de Lecce, Basilicata et Calabres ont commencé à faire leur apparition; mais la récolte sera insignifiante dans ces localités. La sécheresse que nous avons eue cet été et au commencement de l'automne a complètement dévasté les provinces tout à fait méridionales.

Toutes les maisons se sont mises aux achats, parce qu'elles comprennent que la baisse attendue n'arrive pas. Les propriétaires tiennent leurs exigences, et voient les derniers cours pratiqués pour nos différentes qualités:

Les extra dites A. de ducats 26 à 27 25, soit de fr. 124 05 à 130; les surfinas, dites No. 1, de ducats 25 à 25 75, soit de fr. 119 25 à 122 80; les fines, dites No. 2, de ducats 23 50 à 24 50, soit de fr. 112 10 à 116 90; les mi-fines, dites No. 3, de ducats 22 25 à 23, soit de fr. 108 15 à 109 70, et les bonnes mangeables, dites No. 4, de ducats 21 à 22, soit de 100 15 à 104 fr. 95, les 100 kil, rendu à Bari chez l'acheteur, paiement sans escompte.

Les expéditions continuent à reprendre une certaine importance, notamment pour les destinations de la Haute-Italie et Trieste.

HAUX DE VIE

Cognac, 20 décembre.

La situation est sans changement, les cotes anciennes restent nominales, s'éloignant de plus en plus des prix demandés et parfois obtenus par les anciens ré-

coltants détenteurs des dernières réserves distillées, on remarque que les prix pratiqués dépassent ceux d'il y a trois mois d'environ 10 0/0 dans les Bois et de 45 0/0 dans les Champagnes; s'il est question de prix supérieurs, c'est qu'il s'agit de produits authentiques ayant jusqu'à vingt ans d'âge.

Voici, sous toutes réserves, les cours donnés par un journal de la région (l'Indicateur):

	1878	1877	1876
Derniers Bois.....	450	460	475
Bons Bois ordinaires..	550	510	525
Très Bons Bois.....	550	560	575
Fins Bois.....	575	580	600
Borderies.....	600	610	625
Petite Champagne.....		625	650
Grande ou fine Cham- pagne.....		700	750

Bois divers de 1883 à 1886, généralement distillés par les négociants expéditeurs eux-mêmes, ils ne sauraient donner lieu à mercuriale, celle-ci étant particulière aux prix payés par le commerce local à la production.

Condom, 20 décembre.

Depuis notre dernier bulletin, la situation est restée la même. Toujours grande résistance de la part des propriétaires et du commerce.

Nous ne pensons pas qu'il se produise avant janvier prochain un changement dans cet état de choses; mais nous persistons à croire au maintien très ferme des prix actuels, et notre opinion est confirmée par les quelques petits achats qui viennent chaque jour à notre connaissance.

VINS D'ESPAGNE

Huesca, 16 décembre

Nous voilà entrés dans la période du calme qui se produit régulièrement tous les ans, à pareille époque, mais nos cours n'ont pas varié, ils restent fermes de \$8 à \$9 le mietro de 35½ gallons au village.

Au sujet des vins non plâtrés, dont nous indiquions les prix dans notre précédente correspondance, plusieurs maisons nous ayant demandé si véritablement cette sorte de vin se rencontre dans la province de Huesca, nous croyons utile de déclarer ici que l'existence de cette marchandise est d'autant plus réelle que, en dehors des achats opérés par divers commissionnaires, nous pourrions citer notamment une importante maison de Bordeaux, laquelle, dans ces derniers temps, s'est assurée une quantité d'environ 4 à 500 fûts de vins absolument non plâtrés.

Autrefois, l'usage du plâtre était tellement répandu dans le pays, qu'il eût été presque impossible d'y trouver des vins qui n'en fussent pas plus ou moins saturés; mais actuellement, et cette année surtout, un assez grand nombre de propriétaires ont renoncé au plâtrage. Sans doute, rien que sur cette sorte on ne ferait pas de grandes réalisations dans notre vignoble, mais ces vins-là ne sont pas introuvables. Ils sont d'ailleurs de qualité belle et bonne, et les prix auxquels on les obtient varient de 24½ à 26c. le gallon, mis en notre gare.

VINAIGRES

Bordeaux, 20 décembre.

Les cours des vinaigres sur la place de Bordeaux sont les suivants: Vinaigre blanc, garanti pur vin, 8c. \$7.15 les 22 gallons, nu; dito vieux \$7.75 à \$11.50, suivant mérite; vinaigre d'alcool, \$2.12 à \$2.75 les 22 gallons, sans logement.

Orléans, 20 décembre.

Vinaigre de vin, logé, \$11.00 à \$11.50 les 22 gallons.—Vinaigre vieux de vin, \$8.70 à \$10.60.

PRUNES D'ENTE

Bordeaux, 20 décembre.

Les opérations en prunes d'ente ont été nulles pendant toute la semaine.

Les avis reçus, cependant de Lot-et-Garonne annoncent que les spéculateurs ont fait encore quelques achats en gros fruits, de 50½, 60½ et 70½, aux prix de 50 à 52 fr., 54 à 55 fr. et 50 fr. les 50 kilos, nus.

Malgré ces quelques achats, les offres faites en quatre sortes, 70½ à 100½ fruits, de 47 fr. 50 à 48 fr.; trois sortes, 50½ à 70½ fruits, à 82 fr.; deux sortes, 50½ à 60½ fruits, de 63 fr. 50 à 64 fr., le tout par 50 kil, net logés, aux usages, franco Bordeaux, n'ont pas amené d'affaires sur ces prix câblés à New-York.

Il s'est traité trois petits lots de 120 5 fruits, à fr. 23, aux usages.

La croyance générale est que les affaires ne reprendront que dans les premiers jours de janvier, mais à la condition que les détenteurs baissent encore leurs prix.

BULLETIN

La fameuse ferme Bell établie sur le Pacifique Canadien dans le Nord-Ouest pour prouver la fertilité du sol et son adaptabilité à la culture des céréales, a produit cette année 80,000 minots de blé qui, vendus à un prix moyen de 50c, ont donné \$40,000. Les autres grains et le bétail vendus ont donné \$10,000.

Du 17 septembre au 8 décembre, le Pacifique Canadien a transporté de Winnipeg vers l'Est 4,688,000 minots de blé, soit une moyenne de 85 chars par jour. Pendant la même période de l'année dernière, on n'avait expédié que 1,500,000 minots de blé. La plus grande partie de ce blé est destiné aux minoteries du Haut-Canada; il n'en vient qu'une faible proportion sur le marché de Montréal.

Un ordre en conseil daté du 17 décembre dernier établit une prime de réexportation (drauback) en faveur, des fabricants canadiens de spiritueux fabriqués avec du maïs importé, et sera payable à l'exportation des spiritueux, sur preuve qu'ils ont été fabriqués avec du maïs de provenance étrangère.

La banque de St-Hyacinthe annonce qu'elle paiera un dividende de 3 pour cent sur le capital payé, à compter du premier de février prochain.

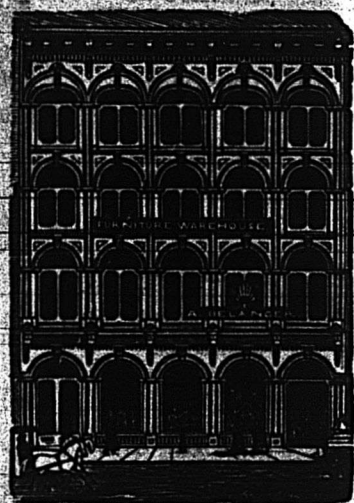
L'assemblée générale annuelle des actionnaires est convoquée pour le mercredi, 15 janvier prochain, aux bureaux de la banque, à St-Hyacinthe.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque d'Ottawa a eu lieu à Ottawa le 14 décembre dernier.

Le rapport soumis à l'assemblée constate que les bénéfices nets de l'année se montent à \$116,699.43; il a été payé deux dividendes de 34 pour cent chacun, soit en tout 7 pour cent ou \$70,000 et \$50,000 ont été portées à la réserve qui se trouve maintenant de \$310,000, et il est resté encore \$35,140.28 au compte de profits et pertes.

Le bureau de direction élu pour l'année suivante se compose de MM. James MacLaren, président, Charles Magee, vice-président, C. J. Bate, R. Blackburne, Hon. Geo.

Bryson, Hon. juge L. R. Church, Alex. Fraser, George Hay et John Mather, directeurs.



A. BELANGER

OUVRAGES DE FANTAISIE

MEUBLES

DE PREMIERE CLASSE

Specialité d'Ameublements de Salon

No. 1672 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL

Loterie Nationale

CLASSE D.

Tirages, le troisième mercredi de chaque mois.

Le 1^{er} tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 18 Janv. '88

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

\$60,000.00

PREMIERE SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal de.....	de 500	5,000
15 Ameublements.....	de 200	3,000
20 Ameublements.....	de 100	2,000
100 Montres d'or.....	de 50	5,000
1,000 " d'argent.....	de 20	20,000
1,000 ".....	de 10	10,000
2,147 lots valant.....		\$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....	de 500	1,000
4 Moullins à battre.....	de 250	1,000
50 Chaises d'or.....	de 40	2,000
1,000 Services de toilettes.....	de 5	5,000
1,057 lots valant.....		\$10,000

25 cents le billet.

Le secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: 19, rue St-Jacques

MONTREAL, CANADA.

Marcotte et Ecrement

Encanteurs et Agents de Prêts et d'Immeubles.

95 St-Jacques, Montréal

MM. Marcotte & Ecrement, sont les seuls encanteurs reconnus par le commerce à Montréal; pour transiger les affaires de banque, etc., dans les meilleurs termes. 25 nov. 1887-18